

## Communiqué de presse

# UN IMMENSE PROGRES DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA

23 Novembre 2015

**Par sa décision d'autoriser l'accès à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) pour les populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH, la France vient de franchir un pas décisif dans la lutte contre le VIH/sida.**

La PrEP, qui repose sur la prise, par une personne séronégative, d'un médicament antirétroviral habituellement prescrit pour les patients séropositifs, a connu un développement majeur ces dernières années. Son efficacité et sa bonne tolérance, démontrées pour la première fois en 2010 chez des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) par une étude américaine<sup>1</sup>, ont été confirmées récemment, et ce avec une efficacité encore plus importante. L'étude ANRS IPERGAY a ainsi montré chez les HSH qu'une stratégie de PrEP à la demande (au moment de l'exposition aux risques), réduisait de 86% le risque d'être infecté comparativement à un groupe prenant un placebo.

Plusieurs programmes de mise en place de la PrEP dans les populations les plus exposées sont en cours notamment, aux Etats-Unis, et semblent confirmer l'intérêt de cette stratégie de prévention.

Conjuguée aux moyens de prévention dont nous connaissons l'efficacité - le préservatif, le dépistage répété des personnes exposées au risque d'infection par le VIH, la mise rapide sous traitement antirétroviral des personnes nouvellement infectées - la PrEP est l'outil complémentaire qui peut nous permettre d'atteindre l'objectif fixé par l'ONUSIDA pour 2030 : Mettre fin à l'épidémie d'ici à 2030.

« Je salue la décision de la ministre des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Mme Marisol Touraine. C'est une avancée majeure », déclare le Pr Jean-François Delfraissy, Directeur de l'ANRS. « Elle va permettre aux différents acteurs – professionnels de santé, associations, municipalités, chercheurs – de se mobiliser autour d'un nouvel objectif : Eradiquer le VIH ». Il ajoute « Cette décision devrait maintenant ouvrir les portes à une autorisation de la PrEP dans les autres pays européens ».

Les chercheurs, d'ores et déjà mobilisés par l'ANRS, accompagneront les projets qui se mettront en place afin notamment d'évaluer leur efficacité et leur impact sur l'épidémie dans les groupes de populations qui en bénéficieront. Ils sont également mobilisés, avec leurs collègues des pays du Sud, sur des projets de recherche opérationnelle où la PrEP sera évaluée dans des populations vulnérables, les femmes en particulier.

### Contact presse ANRS:

Marie-Christine Simon

[marie-christine.simon@anrs.fr](mailto:marie-christine.simon@anrs.fr)

Tel : 01 53 94 60 30

<sup>1</sup> L'essai IPREX a démontré que le risque d'être infecté par le VIH était réduit de 44% chez des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes comparativement à un groupe de HSH ne prenant pas la PrEP.

<sup>2</sup> Voir le communiqué de presse du 24/02/2015 : <http://www.anrs.fr/Rubriques-transversales/Presse>